



AMBASSADE DE SUISSE  
EN BELGIQUE

an					
Date					
Visa					
FED 5. Feb. 1973 1.B.73.F.O.1.(5)					

1040 BRUXELLES, le  
26, rue de la Loi

29 janvier 1973.

Réf. 647.1.(1) - A/wa.

ad: p.B.73.F.O.1.(5) - HD/gm

Monsieur Ernesto ~~W~~ h a l m a n n ,  
Secrétaire général  
du Département Politique fédéral,  
3003 B e r n e .

Monsieur l'Ambassadeur,

J'accuse réception de votre lettre du 4 janvier 1973, qui faisait suite à mes lettres des 14 et 18 décembre 1972, ainsi qu'à notre entretien du 29 décembre 1972.

Conformément à votre suggestion, je me suis rendu à Liège le 25 janvier dernier et ai eu un assez long entretien avec M. Destenay, Ministre d'Etat et Bourgmestre, lequel était assisté d'un haut fonctionnaire de l'Administration communale.

Au cours de l'entretien, qui s'est engagé d'emblée de façon à la fois cordiale et ouverte, j'ai tenu à exposer à mes interlocuteurs, de façon très franche, les motifs particuliers pour lesquels la Confédération s'était montrée, dès le début, passablement réservée à l'égard de l'organisation francophone dite "Agence culturelle et de Coopération".

J'ai également souligné que ces motifs particuliers, tant d'ordre intérieur qu'extérieur, avaient gardé toute leur valeur aujourd'hui et qu'ils imposaient à la Confédération de s'abstenir de toute participation officielle à des manifestations du genre de celles prévues pour cet automne à Liège, sous l'égide de l'Agence précitée, d'ailleurs à un moment où les affrontements linguistiques sont en Belgique plus aigus que jamais.

Je puis ajouter que mes paroles ont été apparemment fort bien comprises par M. Destenay et que le climat de l'entretien est demeuré excellent de bout en bout. La rencontre s'est terminée par un déjeuner auquel assistaient Mme Destenay et mon épouse, ainsi que le Chef du Protocole de la Ville de Liège, homme fort aimable et qui m'est bien connu.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

